



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE C

Séance du 24 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 26

Date de la convocation : 18 mars 2025

Date d'affichage : 01 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints
– S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – P. PARISOT
– T. SCHLUMBERGER – O. HOUILLON – A. IPPONICH – M. HEQUET – S. TETOT

Pouvoirs : G. SALVI donne pouvoir à O. HOUILLON – C. LAMBOLEY donne pouvoir à G. BRIOT – V. TRARI MEDJAOUI – S. LAMBERT donne pouvoir à P. PARISOT – B. GRANDJEAN donne pouvoir à T. SEGUIN – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. FAIVRE donne pouvoir à B. PY

Excusée : D. RANOUX

Absents : C. AMAROT HOUSSARD – P.E. PHEULPIN

Monsieur Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2025/03/15

Approbation du PV du 17 février 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 17 février 2025.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

